



Vol retardé, indemnités et nombre de passagers

Par **DDZ**, le **23/09/2013** à **00:33**

Bonjour,

Après avoir épluchés les accords européens et la jurisprudence, je sais que dans mon cas j'ai le droit à un forfait d'indemnités de 250 € de la part de la compagnie aérienne.

En revanche il n'est pas clair pour moi si cette indemnité s'entend pour la totalité de ma réservation, ou pour chaque passager ? (Autrement dit, si nous étions deux passagers, puis-je réclamer une indemnité de 500 € ?)

Merci d'avance.

Par **Your Europe**, le **25/09/2013** à **11:48**

Bonjour,

Si vous avez besoin de plus amples informations quant à vos droits liés aux transports aériens dans l'Union européenne, suivez le lien de Your Europe Portal. Vous pourrez y trouver des éléments de réponse:

http://europa.eu/youreurope/citizens/travel/passenger-rights/air/index_en.htm

Bon courage,
Your Europe

Par **DDZ**, le **02/10/2013** à **05:04**

Bonjour,

Merci, mais ce site ne répond pas à ma question. Il ne fait que me confirmer ce que je sais déjà à savoir que je peux bénéficier d'une indemnité forfaitaire définie par l'article 7 du règlement 261/2004. Ce que je n'interprète pas clairement dans cet article, c'est si ce montant s'entend "par passager" ou pour la totalité de la réservation (c.-à-d. Si on était deux passagers sur la même réservation, est-ce que le montant de l'indemnité est doublé ?)

Est-ce qu'un expert de ce genre de textes pourrait m'éclairer ? Merci d'avance.

Voici ce que dit l'article en question :

"Article 7 Droit à indemnisation

1. Lorsqu'il est fait référence au présent article, les passagers reçoivent une indemnisation dont le montant est fixé à:

a) 250 euros pour tous les vols de 1500 kilomètres ou moins;"

Par **Your Europe**, le **04/10/2013** à **10:13**

Bonjour,

Merci pour cette précision. Pour ce cas plus détaillé, vous pouvez vous tourner vers notre site "L'Europe vous conseille" (Your Europe Advice) en suivant le lien ci-dessous :

<https://ec.europa.eu/citizensrights/css/unprotected/public/webform.signpost?newLocale=fr>

Vous pourrez demander de l'aide à des spécialistes qui sauront répondre par des conseils personnalisés.

Merci,

Bon courage,

Your Europe